

renouvellement de la Constitution. Cette série de négociations sur l'avenir du Canada, qui a fait l'objet d'une entente à Charlottetown, est l'aboutissement de longues négociations, comme vous le savez tous. Dix ans, pour être exact. Cela remonte même à Victoria, en 1971. La question la plus importante, pour nous aujourd'hui, c'est de faire en sorte que la population dise «oui», le 26 octobre, et que les provinces ratifient ensuite les conclusions de la ronde Canada. Comment le Comité canadien d'action peut-il dire que ces propositions meurent aux droits des femmes?

Cette entente a été adoptée par les premiers ministres des provinces, par les dirigeants des territoires et les autochtones en songeant au bien de tout le Canada. Dans les années 1970 et 1980, de nombreux groupes de pression s'étaient formés au pays pour promouvoir l'amélioration de la condition des femmes et des enfants au Canada. Ces organismes ont travaillé avec acharnement pour obtenir la parité salariale pour l'établissement de garderies, de foyers d'accueil pour les femmes victimes de violence, pour le droit à l'avortement, et, oui, pour tout ce qui assurerait l'égalité des femmes au Canada.

Je ne voudrais pas condamner le progrès accompli par ces organismes au fil des ans. Mais si ces femmes refusent de voter oui pour que le Canada reste uni, j'ai bien peur que tout leurs efforts auront été vains. Je ne puis comprendre pourquoi elles ne se rendent pas compte que la seule façon de pouvoir faire avancer la cause de l'égalité des femmes et des enfants au Canada et d'une amélioration de leur sort c'est grâce à l'essor économique.

● (1530)

Avec le développement économique viendront une hausse des importations et des exportations, un afflux accru de capitaux, une augmentation des dépenses de consommation. Tout cela arrivera lorsque la communauté internationale saura que le Canada a réglé pour de bon ses problèmes constitutionnels et qu'il ne fait plus qu'un.

Les femmes représentées par le CCN se rendront compte qu'un non nuira à leur progrès. Elles ne disposeront plus des fonds nécessaires à leur cause et à leur lutte pour les questions féminines parce que, si nous perdons cette bataille, les difficultés économiques les empêcheront de continuer leur travail. Femmes du pays, cet ensemble d'offres est pour vous, pour nous tous, hommes, femmes, jeunes, enfants et petits-enfants. Je vous exhorte à voter oui.

J'ai toujours été tellement fier de voir le drapeau canadien être hissé aux Jeux olympiques, aux Jeux d'été comme à ceux d'hiver. Cette semaine, aux Jeux olympiques spéciaux de Barcelone, des enfants participent aux compétitions pour eux-mêmes et pour nous, et ils sont fiers de représenter le Canada.

Collègues parlementaires, faisons en sorte que ces jeunes soient fiers de nous et votons oui le 26 octobre.

**L'honorable P. Michael Pitfield:** Honorables sénateurs, au lendemain de l'échec de Meech, une occasion extraordinaire s'est présentée au gouvernement fédéral: le défi d'amener les provinces à définir une vision de notre pays qui soulèverait l'enthousiasme de tous les Canadiens.

C'est ce que souhaite désespérément les Canadiens. Le Canada en a grand besoin. Les éléments nécessaires sont en

place depuis un bon moment déjà. Il ne manque plus maintenant qu'un gouvernement capable de véhiculer l'idée et que les gens croient dans cette idée.

Pendant un moment, il a été permis de croire que c'était réalisable, qu'on allait donner aux Canadiens la possibilité de régler enfin leurs interminables différends à propos de l'unité nationale qui sapent notre énergie et notre créativité et qui tue dans l'œuf, semble-t-il, tant de grands rêves et d'entreprises d'envergure nationale.

En tout cas, le gouvernement n'a malheureusement pas été en mesure de relever ce défi. Il n'a pas su donner le ton. Il s'est rangé. Non seulement le rapport du consensus du 28 août 1992 qu'il nous a présenté est-il dépourvu d'idée maîtresse, mais il est illogique. Il prévoit un rien ici et là, un peu plus de ceci et de cela. Au bout du compte, il ne fera qu'accroître davantage la complexité et le poids du fardeau constitutionnel déjà bien assez lourd qui pèse sur le gouvernement. Outre qu'il aggrave les lacunes de notre régime constitutionnel, il va à l'encontre du génie même du régime.

En tenant compte des conséquences irréversibles de l'acceptation d'une forme de collusion dans le débat constitutionnel, nous pouvons saisir l'ampleur de la tragédie de Meech. Il n'y a rien eu de plus qu'un troc entre gouvernements et quelques grands groupes d'intérêt du pays. Le rapport ne contient rien pour le citoyen ordinaire. Il est évident qu'il ne ralliera pas leur enthousiasme. Nous sommes loin du renouvellement dont on se targue. Au contraire, il y a de bonnes raisons de craindre que nous soyons en train d'assister à la naissance d'un monstre.

On propose de tenir un référendum fondé sur ce document. Nous n'avons pas d'autre choix. Ottawa, Québec et, dans une certaine mesure, d'autres gouvernements, doivent nécessairement tenir un référendum pour se sortir du mauvais pas où ils se sont mis en grande partie en raison de leur partialité, de leur cupidité et de leur ambition.

De plus, nous n'avons pas le choix nous non plus, nous devons appuyer ces offres parce que si nous ne le faisons pas, les allégations d'hostilité à l'endroit du Québec pleuvront, de même que les accusations d'atteinte à l'unité canadienne, ce qui serait cependant non fondé, mais serait exploité à l'excès à seule fin de permettre aux politiciens en poste de conserver le pouvoir. Dans la version constitutionnelle du jeu de défi, il s'agit de ne pas craindre de mettre l'existence du Canada en péril.

Même maintenant, voulant se faire un capital politique en vue des élections qui approchent, on recourt à une mesure législative sournoise, à des dizaines de milliers de fonctionnaires et à des centaines de millions de dollars pour donner au plus grand nombre possible une illusion d'entente constitutionnelle qui n'existe pas vraiment.

Le référendum portera sur un document que peu de personnes, même à l'intérieur du gouvernement, ont lu ou sont susceptibles de lire. Les ministres en parlent et les médias, par habitude, en sont venus à nommer le document un «accord» ou une «entente», mais officiellement, il est nommé «rapport du consensus», ce qu'il est vraiment: tout au plus une entente prévoyant la négociation d'une entente. En examinant le document de près, on constate que le contenu est pourtant léger et que le consensus reste mince. S'y reporter en parlant sur un